



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 novembre 2021

LA JUSTICE RECRUTE 675 GREFFIERS

lajusticerecrute.fr/metiers/greffier

Avec un budget 2022 en hausse de 8%, le ministère de la Justice poursuit ses efforts de recrutement et renforce notamment le corps des greffiers des services judiciaires avec 389 postes à pourvoir par le biais d'un concours national en externe et 286 par le biais du concours interne.

Entre 2018 et 2022, 850 postes de greffiers auront été créés. Ces recrutements, qui portent le nombre total de greffiers à 10 172 en septembre 2021, témoignent de l'engagement du ministère de la Justice, visant notamment à l'amélioration du quotidien des justiciables et de ceux qui rendent la Justice.

Pour cette nouvelle campagne de recrutement, le ministère de la Justice organise des événements sur les campus universitaires de plusieurs villes de France dès le 15 novembre à Lille, Paris-Créteil, Rennes, Nantes, Montpellier, Marseille-Aix, Paris et Lyon. Cette campagne s'appuie également sur un dispositif multicanal d'envergure qui débutera le vendredi 12 novembre, incluant une campagne réalisée par l'agence Babel, « Soyez au cœur de la justice. Devenez greffier », déclinée en affichage dans les campus universitaires à partir du 12 novembre et dans le métro parisien à partir du 8 décembre 2021.

Les concours

Les inscriptions aux concours externe et interne seront ouvertes du 12 novembre 2021 au 10 janvier 2022. Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les mardi 15 et mercredi 16 mars 2022 et seront suivies, pour les candidats déclarés admissibles, d'une épreuve orale d'admission qui se tiendra à partir du 30 mai 2022. Les résultats d'admission seront connus à compter du 4 juillet 2022.

Le concours externe s'adresse aux titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III (Bac +2 minimum) ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes. Les agents déjà en poste dans une administration et justifiant de 4 années au moins de services publics pourront quant à eux concourir en interne.

La formation

Les lauréats des concours externe et interne intégreront ensuite l'École nationale des greffes de Dijon, laquelle dispense une formation de 18 mois, rémunérée, alternant cours théoriques et stages pratiques en juridictions. A l'issue de la formation et selon le rang de classement, les greffiers stagiaires sont appelés à choisir leur poste, à partir d'une liste nationale établie par l'administration. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès aux concours pourront être nommés.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux
Tél : 01 44 77 63 15

secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

LE METIER DE GREFFIER : garantir le bon fonctionnement du service public de la justice

Technicien de la procédure, le greffier accompagne au quotidien les magistrats dans les actes de leur juridiction et authentifie les actes juridictionnels: enregistrement des affaires, information des différentes parties à un procès du calendrier de celui-ci, préparation des dossiers pour les magistrats, prise de notes du déroulement des débats, rédaction des procès-verbaux, mise en forme des décisions.

Dans le cadre d'un service d'accueil et d'informations générales du public, le greffier est chargé de renseigner, d'orienter et d'accompagner les usagers dans l'accomplissement des formalités ou procédures judiciaires.

Maillon essentiel du fonctionnement de la Justice, tout acte accompli en son absence peut être frappé de nullité.

Ce métier offre une rémunération évolutive ainsi qu'une grande diversité de missions, en collaboration avec l'ensemble des services de la Justice, une formation tout au long de la carrière et d'importantes perspectives d'évolution (chef de service, greffier principal, directeur des services de greffe, magistrat).

ÉVOLUTION & RÉMUNÉRATION



Conditions d'accès aux concours, dont les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 janvier 2022 :

Concours externe

- Être de nationalité française,
- Être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III (Bac + 2 minimum) ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes (sauf pour les parents d'au moins 3 enfants, qui en sont dispensés),
- Justifier au plus tard, à la date d'établissement de la liste classant par ordre de mérite les candidats déclarés aptes par le jury, soit au 1er juillet 2022, du titre ou diplôme classé au moins au niveau III.

Concours interne

- Être de nationalité française,
- Être à la date du début des épreuves écrites, soit au mardi 15 mars 2022, ou à la date d'établissement de la liste classant par ordre de mérite les candidats déclarés aptes par le jury, soit au 1er juillet 2022, en activité, en détachement, en congé parental, en cours d'accomplissement du service militaire,
- Justifier au plus tard, à la date d'établissement de la liste classant par ordre de mérite les candidats déclarés aptes par le jury, soit au 1er juillet 2022, de 4 années au moins de services publics.

Informations et inscriptions

lajusticerecrute.fr/metiers/greffier